

# Pour aider les étudiants en situation de handicap

« La Voix du Nord » 25/03/2013



Joël Simon, directeur pour le Hainaut de la Société Générale (à g.), et le président de l'UVHC Mohamed Ourak lors de la signature.

**C'est à l'occasion de la journée Handivalides du mardi 19mars, organisée sur le site des Tertiaires, que l'université et la Société Générale ont signé une convention de partenariat afin d'améliorer l'accessibilité au savoir et aux formations des étudiants en situation de handicap à l'université.**

Les étudiants handicapés ne représentent que 0,5% de la population étudiante, la majorité des bacheliers en situation de handicap renonçant à poursuivre des études. C'est pour cette raison que l'UVHC s'est engagée depuis 2007 dans une démarche en faveur de l'accès aux études en signant la «charte Université Handicap», qui s'inscrit dans la loi pour l'égalité des droits et des chances.

La banque mettra en place par exemple des manifestations sur l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap, la diffusion d'offre de stages et de contrat en alternance ou d'événements de sensibilisation sur le sujet du handicap.